







Première Liste. — Indication, par rues, des magasins et boutiques de mille commerçants de Paris qui, ayant compris l'utilité, pour le commerce de Paris, des Trente jours de Plaisirs, ont bien voulu, — chacun, — se charger de placer au moins 50 cartes.

Nous avons déjà publié, dans les journaux des 3 et 4 août courant, la liste que nous donnons aujourd'hui pour Paris, porte déjà à quinze cents nos mandes de ces dépôts arrivent en nombre assez considérable pour que, noms de cinq cents journaux des départements qui placent des cartes. — Elle sera considérablement augmentée dès demain, car les dépôts dans trois jours, nous n'ayons plus une seule de nos 200,000 cartes.

- 1er Arrondissement. Amsterdam, 14, —18, —22. Anjou-Saint-Honoré, 19, —22. Arcade, 2, —17, —58, —70. Astorg, 24, —45. Basse-du-Rempart, 72, —78. Beauveau (place), 96. Berryer (cité), 18. Billy (quai), 10. Capucines (boulevard des), 1, —17, —31. Castellane, 8, —12. Castiglione, 6, —9. Gaumartin, 15, —29, —41, —48, —56, —62, —69, —70. Gendrier (passage), 7. Chaillot, 1, —12, —25, —55. Champs-Élysées (avenue des), 14, —28, —105. Chausée-d'Antin, 5, —27, —35, —61. Chauveau-Lagarde, 8. Colysée, 12. Concorde, 14, —22, —27. Duphot, 18, —22. Farnes-des-Mathurins, 56. Gabrielle (avenue), 2. Godeot-Mauroy, 29. Havre (passage du), 7, —49. Havre, 2, —6, —9, —13, —33. Joubert, 43. Lavoisier, 1. Londres, 32. Louis-le-Grand, 15, —26. Madeleine, 1, —10, —30, —31, —59. Madeleine (boulevard de la), 1, —9, —25. Madeleine (galerie), 14. Madeleine (place), 10. Marché d'Arquesseau, 15. Mironneuil, 3, —25, —38. Montaigne, 6. Montaigne (avenue), 7. Neuve-des-Capucines, 2, —7. Neuve-du-Luxembourg, 3, —10, —48. Neuve-des-Mathurins, 4, —67. Paix, 25, —130. Penthièvre, 2. Penthièvre, 2. Pépinière, 22, —41. Rivoli, 2, —18, —52. Rocher, 2, —11. Rohan, 28. Rumfort, 2. Saint-Honoré (faubourg), 1, —15, —44, —64, —79, —85, —108, —119, —130, —140, —182, —185. Saint-Honoré, 55, —76, —109, —112, —135, —137, —141, —157, —187, —190, —202, —149, —273, —306, —320, —337, —343, —350, —371, —382, —385, —410, —416. Saint-Lazare, 20, —23, —43 ter, —80, —81, —82, —83, —89, —121, —124, —132, —137. Saint-Nicolas-d'Antin, 39, —41. Sèze, 11. Suresne, 7. Tronchet, 13, —15, —16, —20, —30. Union (rue), 144. Varte (Petite rue), 3, —39. Ville-Léveque, 27 bis.

On peut se procurer aux adresses ci-dessus des cartes provisoires, — sur lesquelles il n'est d'abord payé que trois francs. — Ces trois francs resteront entre les mains des personnes chez qui l'on prend ces cartes jusqu'à ce que la Commission administrative soit nommée, — car c'est elle qui aura et dépensera l'argent.

Le 20 août courant, QUATRE MILLE commerçants, qui se sont chargés, chacun, de placer 50 cartes, les auront reçues : les 200,000 cartes seront ainsi divisées entre quatre mille propriétaires de magasins et de boutiques. — Plusieurs d'entre eux les ont déjà placées toutes. Nous avons refusé d'en recevoir le montant, car nous voulions, auparavant, que la COMMISSION ADMINISTRATIVE soit nommée, — et, en attendant, nous faisons toutes les dépenses de publicité et autres à NOS FRAIS, RISQUES ET PÉRILS. — Nous aurons bientôt à parler des traités avec les Directeurs des établissements publics : Bals, théâtres, concerts, etc., etc.

ADMINISTRATION 2, boulevard Montmartre. TRENTE JOURS DE PLAISIRS 2, boulevard Montmartre.

50 CENTIMES

Pour 50 centimes par jour, on pourra pendant un mois aller chaque jour à des THÉÂTRES, BALS, CONCERTS, CIRCUS, ARÈNES, etc.

Nous disons que pour CINQUANTE CENTIMES par jour, pendant un mois, on pourra, chaque jour, aller à des Théâtres, des Bals, des Concerts, — participer à de grandes Fêtes spécialement offertes aux porteurs de nos cartes. — A quoi l'on nous répond « que l'on nous demandera plus de deux cent mille de ces cartes-là. » Nous le croyons. — Mais bien que les cinquante Etablissements dont

2,400,000 fr. ENTRE 50 ÉTABLISSEMENTS POUVANT ENSEMBLE CONTENIR 200,000 PERSONNES

Nous ne croyons pas qu'aucun Théâtre, Bal ou Concert pense à refuser la subvention inattendue que nous nous trouverons en mesure de lui offrir, et qui dépassera tous les jours la moyenne de ses recettes pendant le mois de septembre, car c'est cinquante mille francs que nous pourrions donner à chaque Théâtre, à chaque Bal, à chaque Établissement public. Or, avec de pareils moyens d'argent, la Commission pourra faire largement les choses et elle fera largement. Cette Commission, composée de noms aimés et connus du public et des artistes, nous que nous donnerons bientôt, vaudra naturellement que les artistes et le public soient satisfaits. — Nous le répétons : « Les Directeurs de spectacles, Bals, Amusements publics, — et le PUBLIC LUI-MÊME, — ont le plus grand intérêt au succès de notre Entre-

prise, et les Cartes, non personnelles, — au porteur, — que l'on pourra se prêter, — pour l'achat desquelles plusieurs personnes pourront s'associer, ce qui sera encore « un autre genre d'économie, n'aurait qu'un seul tort, mal-gré leur chiffre de deux cent mille, celui de ne pas être assez nombreuses. »

Notre Entreprise sera certainement très avantageuse pour les Théâtres, Bals, Concerts, car elle augmentera de beaucoup leur recette d'acheter de ces cartes-là. Notre Entreprise ne sera pas moins excellente pour le public, à qui elle procurera de très-nombreux plaisirs pour très-peu d'argent.

Table listing various establishments and their seating capacities. Includes entries like Opéra (1,930), Opéra-Comique (1,640), Théâtre-Historique (2,000), etc. Total capacity listed as 300,000 places.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire pour l'année 1851 dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Legal notices section including SOCIÉTÉS, TRIBUNAL DE COMMERCE, FAILLITES, NOMINATIONS DE SYNDICS, VERIFICATION ET AFFIRMATION DE LEURS CRÉANCES, HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS, DÉCÈS ET INHUMATIONS, and SÉPARATIONS.